
Adresse du conseil général de la commune de Beauvais invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Beauvais invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 623-624;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41888_t1_0623_0000_11;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

conduit au port et de l'y avoir solidement affermi sur ses ancres.

« Alors, législateurs, vous pourrez céder la chaise curule à vos successeurs; alors, il vous sera libre de retourner dans vos paisibles foyers, où le front ceint de la couronne civique que vous préparez vos concitoyens, étroitement serrés dans leurs bras, vous éprouverez toutes les jouissances de l'âme vertueuse, du cœur sensible, dans les douces étreintes de la reconnaissance et de la fraternité.

« GABORÉ, *président*; POTTIER, *secrétaire*;
FAULQUIN, *secrétaire*. »

La Société républicaine de Lorient adresse les mêmes félicitations à la Convention, qui en décrète la mention honorable et l'insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Lorient (2).

La Société populaire et républicaine de Lorient, à la Convention nationale.

« Lorient, le 7^e jour de la 3^e décade de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Des traîtres entravaient votre marche républicaine, le 31 mai dernier, le peuple en masse se leva, vous montra votre force, et vous prîtes des mesures pour purger votre sein. La faction Brissotine et complices avaient fléchi la tête, mais elle n'était point abattue, du milieu des cachots, d'accord avec les perfides qui siégeaient encore au Sénat, leur dessein était de perdre la République, mais vous les avez prévus. C'est toi, Montagne bienfaisante, qui as pris l'engagement d'assurer notre liberté et qui, le 3 de ce mois, as fait livrer au glaive de la loi ceux qui préméditaient notre ruine, nous t'en remercions des actions de grâces, notre confiance est en toi, compte aussi sur nous.

« Les membres du comité de surveillance,

« J.-L. OLIVIER fils, *président*; N.-S. PARMANTIER; PEYRAUD; L.-R. ARNOULT; M. GRANDJEAN aîné; DEFOSSÉ; DUC. »

Les républicains de Berat appellent la sévérité de la Convention sur les robinocrates, et proposent plusieurs mesures de répression contre ces vampires de la République.

Ils se plaignent de n'avoir pas vu leurs noms inscrits parmi ceux des républicains qui ont invité la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Les citoyens composant la Société populaire de Bagé (4) invitent la Convention à rester à

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 767.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(4) D'après le *Bulletin* du 9^e jour de la 2^e décade

son poste. Ils se plaignent de la disproportion du *maximum* des objets de première nécessité (1).

Le conseil général de la commune de Beauvais jure de maintenir et de défendre jusqu'à la mort la sublime Constitution que la Convention a donnée à la France; il invite les Montagnards à rester à leur poste, à consolider leur ouvrage, à être les régénérateurs du genre humain, et à frapper tous les traîtres et les conspirateurs.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse du conseil général de la commune de Beauvais (3).

« Beauvais, le 11^e jour de 2^e mois de l'an II de la République une, indivisible et impérissable.

Citoyens législateurs,

« Le conseil général de la commune de Beauvais, composé de vrais sans-culottes qui ont contracté l'engagement inviolable de presser l'exécution de vos sages décrets et de toutes les mesures révolutionnaires que commandent les circonstances, vous invitent de rester à votre poste jusqu'à ce que la liberté et l'égalité soient établies sur des bases inébranlables; jusqu'à ce que le drapeau tricolore flottant dans toutes les communes de la République, les despotes coalisés quittent l'absurde, la folle prétention de nous asservir, et soient convaincus qu'un peuple libre ne reconnaît point d'autre maître que la loi, expression de sa volonté.

« Oui, énergiques Montagnards, nous jurons de persister jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre cette sublime Constitution que vous nous avez donnée; consolidez votre ouvrage, soyez les régénérateurs du genre humain.

« Déjà, législateurs, vous avez frappé de grands coups; vous avez fait tomber la tête des traîtres Capet et de celle de Marie-Antoinette, la plus scélérate des femmes; vous avez purgé le Sénat français de ces perfides et insidieux députés qui voulaient, par leur trame infernale, par leur manœuvre liberticide, plonger la France dans un abîme de maux. Depuis, tous vos instants ont été consacrés au bonheur du peuple, vous n'avez laissé passer aucun jour sans prendre quelques mesures vigoureuses contre les ennemis de l'extérieur, et sans frapper les conspirateurs du dedans; vous venez surtout de porter un rude coup à l'égoïsme, à l'aristocratie des richesses par votre décret sur le maximum des objets de première nécessité, nous y applaudissons et nous le ferons exécuter.

« Restez donc à votre poste, le salut de la République l'exige et vous le commande; continuez de frapper les traîtres, les conspirateurs et de prendre des mesures vigoureuses pour

du 2^e mois de l'an II, l'adresse de la Société populaire de Bagé fut renvoyée à la Commission des subsistances.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 752.

anéantir tous nos ennemis. Alors seulement vous pourrez répéter : la patrie sera sauvée. »

(*Suivent 33 signatures.*)

Le citoyen Dausse, employé à l'administration de l'hôpital militaire de Caen, adresse à la Convention son congé militaire, comme souillé d'emblèmes et de noms proscrits; il invite tous les citoyens qui en ont de pareils, à suivre son exemple, afin qu'il en soit fait un autodafé général.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Dausse (2).

« Citoyen Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une pétition pour la Convention nationale, veuillez bien être mon organe auprès d'elle, des sentiments patriotiques qui l'ont fait naître; j'ai lieu d'attendre, citoyen Président, qu'elle y fera droit, parce que je déteste comme elle la tyrannie, et tout ce qui peut m'en retracer l'odieux souvenir.

« Ci-joint mon congé royaliste pour qu'il subisse le sort qu'il mérite et que je sollicite de la Convention. Mes frères du département de Paris, qui en sont munis, imiteront sans doute mon exemple pour que l'autodafé soit plus complet, ainsi que pour le serment consigné dans ma pétition.

J'ai l'honneur d'être avec respect, citoyen Président, votre concitoyen,

« DAUSSE.

« A Caen, le 5^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible. »

Pétition (3).

« Citoyens représentants,

« Depuis trop longtemps, muni d'un congé militaire royaliste, portant les attributs de la royauté, et plusieurs signatures de cette caste nobiliaire proscrite à juste titre du sol qu'habite maintenant la liberté, je me croirais indigne de porter le nom de républicain français, si je différerais plus longtemps à vous l'envoyer, et de vous solliciter de lui faire subir le sort qu'un pareil signe de la tyrannie mérite; qu'il soit livré aux flammes, que le décret que je sollicite de votre ardent patriotisme engage tous les vrais républicains qui, comme moi, ont servi l'ambitieux règne des tyrans français et ont été leurs victimes, fasse disparaître par un autodafé de pareils titres, dans leurs départements ou districts respectifs; qu'à l'époque du 20^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible, il n'en existe aucune trace; qu'un fier aquilon républicain porte à l'instant dans ces contrées habitées encore par

des tyrans et leurs suppôts, les cendres impures de ces congés royalistes, qu'ils sachent ces sangsues à figure humaine, que le républicain français a livré au feu les emblèmes de la détestable royauté et tout ce qui peut lui rappeler sa servitude.

« Citoyens représentants, pour en effacer de ma mémoire le moindre souvenir du service que j'ai fait pendant neuf années, partie dans les guerres de Hanovre, j'en fais mon abjuration authentique à la face de la République entière, comme n'ayant servi qu'à l'ambition sans borne du tyran qu'on comptait alors Louis XV^e, et que victime aveugle de mon dévouement, ce service a rivé de plus en plus les chaînes de mon honteux esclavage.

« Je ne doute point que mes concitoyens qui ont servi sous ce règne de la tyrannie, et sous celui que nous venons d'anéantir ne s'empres- sent d'imiter mon exemple à l'époque qui sera fixée.

« Je solliciterai aussi de votre sagesse, citoyens représentants, que tout franc républicain ne souille plus sa demeure intérieure d'aucun objet qui lui rappelle son esclavage, et qui pourrait encore le trahir. Qu'ils soient livrés, à mon exemple, à la fureur des flammes, et, qu'au contraire, nos demeures ne soient décorées que des emblèmes qui nous retracent à chaque instant le triomphe de notre chère liberté.

« Quelle occasion précieuse pour moi, vrais législateurs, de vous présenter mes hommages sur la sublime et admirable Constitution que vous avez donnée à la République : elle sera le modèle pour tous les peuples, et leur délivrance du joug des tyrans. « Du sol, s'écrieront-ils, de cette nation fière de la conquête de ses droits, la liberté du monde vient d'éclorre. » Oui, vrais législateurs, tout annonce le moment où l'hydre tyrannique va recevoir le coup de massue que la liberté des peuples lui réservait par la main des Français républicains; journallement des nouvelles victoires nous annoncent que l'heure dernière des tyrans va sonner, encore quelques jours, ils seront détruits, et l'on ne se rappellera de leurs existences que par les crimes innombrables qu'ils ont commis sur une terre qui n'aurait dû être habitée que par la liberté. Nos triomphes font chanceler leurs trônes, ils aperçoivent sous leurs pas la chute effroyable sans retour qui les attend. Malgré leurs menaces, vrais législateurs, ils sont forcés de vous admirer, leurs coalitions et leurs trahisons découvrent leurs craintes et leur faiblesse à résister à la force invincible des républicains français.

« Permettez-moi que, persuadé de ces vérités, citoyens législateurs, j'adresse, sous vos auspices à notre idole ces mots : « Oh ! liberté chérie, fille de la nature, toi que je surnomme, à juste titre, la bien-aimée des Français républicains, sois notre guide dans toutes nos actions, dans les combats politiques et dans le chemin de la victoire, enflamme le courage de nos défenseurs, et sois assurée que ton règne ne finira qu'avec les siècles. »

« Un vœu bien cher à mon cœur, pères de la patrie, est celui de vous solliciter de rester à votre poste, que vous avez si bien mérité d'être placés (*sic*), ne demandez à la République des successeurs qu'elle ne soit bien affermie et à l'abri de toute atteinte tyrannique; qui mieux que vous, vrais législateurs, pourrait remplir les travaux immenses que vous parcourez journallement? qui mieux que vous trouverait les

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 767.

(3) *Ibid.*